Saint-Bernard-de-Michaudville

LE BERMIGEOIS

17 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE 2024

Guignolée à St-Bernard

Samedi 7 décembre 9h00 à midi

Les bénévoles passeront de porte en porte pour recueillir vos dons en denrées non-périssables et en argent.

Si vous êtes absents, vous pouvez laisser une boîte identifiée "Guignolée" sur votre perron afin qu'elle soit ramassée par les bénévoles.

Pour être bénévole ou pour recevoir un panier de Noël, contactez Karine Monast au 450-792-2370.

LA FÊTE DE NOËL

Jimmy Stratosphère
dès 9h

CADEAUX DONNÉS PAR LE PÈRE NOËL POUR LES ENFANTS INSCRITS!

À l'église de Saint-Bernard-de-Michaudville
dimanche 8 décembre

Table des matières

Bottin des ressources	2
La famille nous tient à cœur	4
Procès-verbal	5
Avis public	12
Info-Municipale	13
Chronique de l'inspecteur	14
Bibliothèque	15
FADOQ	17
INFO-MADA	18
Cuisine collective	19
OTJ St-Bernard	20
École aux Quatre-Vents	22
Activités hors St-Bernard	22
SARCA	24
Chronique horticole	24
Maison des jeunes	25
Régie des déchets	26
MRC des Maskoutains	28
Comptoir familial	29
Nos annonceurs	30
Calendrier	36

Conseil municipal

Adresses courriel des membres du conseil:
maire@saintbernarddemichaudville.qc.ca
conseiller1@saintbernarddemichaudville.qc.ca
conseiller2@saintbernarddemichaudville.qc.ca
conseiller3@saintbernarddemichaudville.qc.ca
conseiller4@saintbernarddemichaudville.qc.ca
conseiller5@saintbernarddemichaudville.qc.ca
conseiller6@saintbernarddemichaudville.qc.ca

Guy Robert
Maire
450 223-4876

Hugo Laporte
Conseiller no 1
450 501-0891

Vanessa Lemoine
Conseillère no 2
450 223-0509

Jean-Paul Chandonnet
Conseiller no 3
450 792-3452

Isabelle Hébert
Conseillère no 4
450 792-2499

Christine Langelier
Conseillère no 5
450 779-5320

Léonard Gaudette
Conseiller no 6
450 792-2042

MRC DES MASKOUTAINS

3271, boulevard Laframboise, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
450 774-3141
mrcmaskoutains.qc.ca
admin@mrcdesmaskoutains.ca

Transport collectif: 450-774-3170
Transport adapté: 450-774-8810

Bureau municipal

390, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville, Qc
J0H 1C0
450 792-3190
saintbernarddemichaudville.qc.ca
Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Heures de bureau:
Lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Vendredi: fermé

PERSONNEL MUNICIPAL

Directrice générale et greffière-trésorière
Lorry Herbeuval, poste 3
dg@saintbernarddemichaudville.qc.ca

Greffière-trésorière adjointe
Geneviève Bureau, poste 1
info@saintbernarddemichaudville.qc.ca

Technicienne comptable
Julie Graveline, poste 2
comptabilite@saintbernarddemichaudville.qc.ca

Coordonnatrice à la vie communautaire et culturelle
Linda Lamothe, poste 4
coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca

Inspecteur municipal (travaux publics)
Francis Girouard, poste 6
voirie@saintbernarddemichaudville.qc.ca

Inspecteur en bâtiment (urbanisme)
Alexandre Thibault, poste 1 (en télétravail, présent sur rendez-vous)
urbanisme@saintbernarddemichaudville.qc.ca

SERVICES MUNICIPAUX

Bibliothèque municipale: 390, rue Principale
Responsable: Linda Lamothe, poste 4
biblio@saintbernarddemichaudville.qc.ca
mabibliotheque.ca/bernard
Horaire: mardi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
et jeudi de 13h30 à 20h00

Contrôle animalier
SPA Drummond : 1-855-472-5700
info@spad.ca
spad.ca

Collecte des matières résiduelles
RIAM : 450 792-2001
riam.quebec

Eau potable
RARC : 450 792-2001

Police - Pompier - Ambulance
911 / 310-4141 / *4141

Services à la communauté

École aux Quatre-Vents
Immeuble Saint-Jude : 450-773-0260
sec.aux-quatre-vents@csssh.gouv.qc.ca
www.csssh.gouv.qc.ca/ecole-aux-quatre-vents

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
Pour renseignements : 450-773-8401
www.csssh.gouv.qc.ca
Taxes scolaires: taxes.csssh.gouv.qc.ca
taxe.scolaire@csssh.gouv.qc.ca

Bureau de postes Michaudville
405, rue Principale, Saint-Bernard-de-Michaudville
450 792-3266
postescanada.ca
Horaire: Lundi au mercredi de 9h00 à 11h30 et de 16h00 à 17h30
Jeudi de 9h00 à 11h30 et de 17h30 à 19h00
Vendredi de 9h00 à 11h30 et de 16h00 à 17h30

Député provincial Comté de Richelieu
Jean-Bernard Émond : 450-742-3781
Jean-Bernard.Emond.RICL@assnat.qc.ca
50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

Député fédéral Comté de Saint-Hyacinthe - Bagot
Simon-Pierre Savard-Tremblay : 450-771-0505
Simon-Pierre.Savard-Tremblay@parl.gc.ca
2710 rue Bachand, Bureau 108
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 1B6

CLSC - Point de service Saint-Jude
938, rue du Centre, Saint-Jude
450 768-1200 / 450 778-2572
www.santemonteregie.qc.ca/est
Prise de sang et vaccination sur rendez-vous
Mercredi seulement de 8h à midi

INFO-SANTÉ ET INFO-SOCIAL : 8-1-1

SERVICES DE GARDE ET GARDIENS AVERTIS

SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Garderie Les Nuages bleus (CPE)
340, rue Principale
Valentina Brou, responsable: 579 488-4927

Garderie Les Petites lucieoles de St-Bernard
371, rue Principale
Lucie Boissonneault, responsable: 450 792-3360

Garderie Les Petits Bermichoux
885, 4e Rang
Mélanie Cordeau, responsable: 450 792-2086

Garderie Les Petits explorateurs (CPE)
786, 5e Rang
Vanessa Landry, responsable: 579 443-1206

GARDIENS AVERTIS

Tu as une formation de gardien averti et tu aimerais offrir tes services aux familles bermigeoises ? Contacte le bureau municipal pour ajouter gratuitement ton nom à liste qui paraît dans le journal. N'oublie pas de nous aviser des changements à ton âge, tes coordonnées ou si tu arrêtes d'offrir tes services.

Mahéva Bouclin, 16 ans : 450 792-2060
May Bouclin, 12 ans : 450 792-2060
Maëly Gélinas, 12 ans : 450 502-6352
Océanne Jeanson, 12 ans : 579 773-1243
Lysane Ménard, 16 ans : 579 443-9311

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES LOCAUX

OTJ ST-BERNARD INC.
Emmanuelle Bagg, présidente : 450 792-2441
OTJ St-Bernard Inc
Chantez-vous bien chez nous
La Campagne en blues
À l'Halloween on rock au village

FABRIQUE DE SAINT-BERNARD
Francine Morin, présidente : 450 792-5727
Église: 406, rue Principale Saint-Bernard-de-Michaudville
Bureau: 931, rue St-Édouard, Saint-Jude, J0H 1P0
Location de l'église - Micheline Perreault : 450 792-3792
Catéchèse - Robert Perreault : 450 792-2270
Aide alimentaire - Presbytère Saint-Jude : 450 792-3943
Comptoir familial - Sylvie Chaput: 450 792-2151
Horaire des messes :
Mercredi 9h00 à Saint-Jude
Dimanche 10h30 à Saint-Jude

COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE
Linda Lamothe, responsable : 450 792-3190 poste 4
mabibliotheque.ca/bernard
Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville

CLUB FADOQ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
Robert Perreault, président : 450 792-2270
www.fadoq.ca/richelieu-yamaska

Impliquez-vous dans votre communauté et créez des liens !

La famille nous tient à coeur !

Croix-Rouge canadienne

Gardiens avertis ou Prêts à rester seuls

Date des cours restant:

Prêts à rester seuls:

- **vendredi 6 décembre de 8h30 à 14h30**

À l'église de Saint-Bernard-de-Michaudville

Apportez votre dîner!

Places limitées

Âge minimum pour inscription à chacun des cours.

Prêts à rester seuls: 8 ans et 10 mois

Gardiens avertis: 10 ans et 10 mois

coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca
450-792-3190 poste 4

65 $ par inscription, à payer à l'entrée. Nous demandons une preuve de résidence lors de l'arrivée.

ACCUEIL DES NOUVEAUX BÉBÉS

PANIER-CADEAU

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés sur son territoire, la Municipalité offre un panier-cadeau aux parents. Contactez le bureau municipal pour vous inscrire : 450 792-3190.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un bébé âgé entre 0 et 12 mois et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves, soit 50% du coût d'achat jusqu'à un maximum de 100 $.
Pour plus d'informations, consultez notre site web.

une naissance un LIVRE

UNE NAISSANCE UN LIVRE

Abonnez votre enfant de 12 mois et moins à la bibliothèque et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un magazine et d'autres surprises!

BIENVENUE CHEZ VOUS

ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

CONTACTEZ LE BUREAU MUNICIPAL
POUR VOUS INSCRIRE

450-792-3190 #1
info@saintbernarddemichaudville.qc.ca

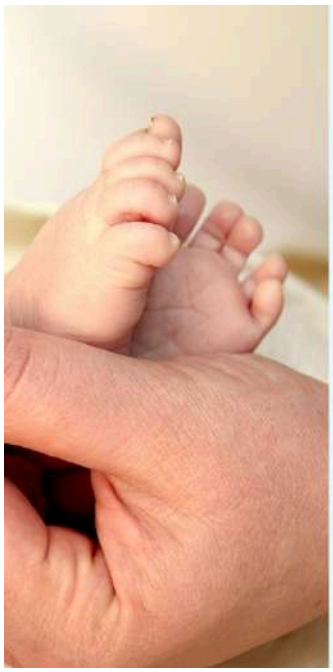

GRAND-MÈRE CARESSE

Nouvellement maman?

Les bénévoles Grand-mère Caresse offrent gratuitement du répit à domicile pour les parents de poupons de 0 à 1 an

Il ne faut pas attendre d'être épuisés pour demander qu'on vous tende la main.

Contactez-nous dès maintenant

450-772-6828

Bienvenue aux bénévoles! Votre soutien nous est essentiel.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du mardi 5 novembre 2024 à 20h00

Étaient présents M. Guy Robert, maire, et les membres du conseil : M. Hugo Laporte, Mme Vanessa Lemoine, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Christine Langelier et M. Léonard Gaudette. Les membres présents formaient le quorum.

TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

État des comptes

Bilan au 31 octobre 2024

Solde aux comptes	Montant
Fonds d'administration	47 527,25 $
Part de qualification	5,00 $
Fonds - Élections	5 902,59 $
Épargne à terme-Fonds d'administration	5 902,59 $
Épargne à terme-Fonds de roulement	168 337,35 $
Épargne à terme-ET2 réserve voirie 2 ans	50 073,12 $
Épargne à terme-ET3 réserve eau 3 ans	50 073,12 $
TOTAL	**327 821,02 $**

Solde de la dette au 31 octobre 2024

Emprunt/ fonction	Montant
No.1 Caisse Desjardins - Réseau d'égout	480 300,00 $
No.2 Financière Banque nationale - Réseau d'égout	329 200,00 $
SOLDE DES EMPRUNTS	**809 500,00 $**

Encaissements

Période du : 1er au 31 octobre 2024

Poste	Description	Montant
01 26200 000	Intérêts sur arrérages	221,25 $
02 49000 446	Bac roulant	19,92 $
02 13000 252	Contribution employeur CNESST	244,63 $
54 13100 000	Taxes à recevoir	23 878,67 $
54 13910 000	Autres comptes à recevoir	194,99 $
54 13920 000	Mutations à recevoir	8 481,80 $
01 381 31000	Transfert réseau routier	124 739,43 $
54 13940 000	TPS à recevoir	39 946,77 $
54 13940 100	TVQ à recevoir	14,20 $
02 45110 951	Collectes résidus domestiques	488,26 $
02 45120 951	Collecte sélective	291,22 $
02 45111 951	Collecte matière organique	371,54 $
01 25000 000	Amende et pénalité	365,00 $
54 13102 000	Taxes à recevoir égout rue école	299,32 $
TOTAL		**199 557,00 $**

Décaissements

Sommaire des dépenses pour la période du : 1er au 31 octobre 2024

Poste/Description	Montant	Solde cumulé	% budget
02 10000 /Administration générale			
Conseil	6 133.76 $	35 898.50 $	79.80%
Application de la loi	120.73 $	613.53 $	9.90%
Gestion financière et administrative	19 755.61 $	267 341.52 $	91.45%
Greffe	900.00 $	900.00 $	200.00%
Évaluation	13 206.13 $	14 895.43 $	124.13%
Autres	23 477.00 $	90 150.30 $	146.38%
02 20000/Sécurité publique			
Police	74 015.00 $	150 717.21 $	99.79%
Sécurité incendie		54 812.08 $	61.43%
Sécurité civile	2 826.07 $	5 826.07 $	194.20%
Autres	0.00 $	2 365.80 $	99.99%
02 30000/Transport			
Voirie municipale	87 198.11 $	278 628.12 $	135.71%
Enlèvement neige	0.00 $	94 864.29 $	91.44%
Éclairage des rues	622.27 $	7 803.64 $	84.82%
Circulation et stationnement	292.13 $	9 376.58 $	117.21%
Transport collectif	0.00 $	7 699.00 $	100.00%
Autres	26.60 $	603.99 $	100.66%
02 40000/Hygiène du milieu			
Eau et égout	16 506.90 $	183 007.15 $	89.81%
Matière résiduelle	5 464.50 $	57 588.24 $	78.20%
Cours d'eau (Amyot...)	0.00 $	0.00 $	0.00%
Protection de l'environnement	0.00 $	7 749.00 $	88.07%
Autres	17 903.27 $	30 221.29 $	98.78%
02 60000/Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	4 968.79 $	14 612.99 $	112.41%
02 70000/Loisirs et culture			
Activités récréatives	9 762.66 $	120 684.85 $	71.83%
Activités culturelles	639.07 $	6 719.00 $	84.28%
02 90000/Frais de financement			
Total frais financement		27 277,32 $	113,95%

TOTAL	**283 818.60 $**	**1 470 355.90 $**	
Total immobilisations	1 500.00 $	97 430.64 $	15.42%

Sur une proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ADOPTER l'état de la trésorerie d'octobre 2024 tel que soumis ;

D'APPROUVER le rapport des dépenses totalisant 283 818.60 $;

D'AUTORISER le remboursement du fonds de roulement selon la somme de 1 320 $ pour le 2e versement relatif à l'achat de la tractopelle John Deere (résolution 2022.09S.02).

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

Les états comparatifs sont déposés au conseil tel que stipulé par l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

DÉPÔT DES FORMULAIRES DE DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les déclarations des intérêts pécuniaires ont été remises par les membres du conseil à la direction générale, tel que requis en vertu de l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).

NOMINATION DES CHARGES DES MEMBRES DU CONSEIL

Maire suppléant

Sur une proposition d'Hugo Laporte
APPUYÉE PAR Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents:

QUE le conseiller Léonard Gaudette soit nommé maire suppléant de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Délégués à la MRC des Maskoutains

Sur une proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents:

QUE le maire Guy Robert soit nommé délégué à la MRC des Maskoutains et que le maire suppléant, Léonard Gaudette, soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de M. Guy Robert.

Délégué à la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre (RARC)

Sur une proposition de Christine Langelier
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents:

QUE le conseiller Hugo Laporte soit nommé délégué pour siéger au conseil de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre (R.A.R.C.).

Délégués à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM)

Sur une proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents:

QUE le conseiller, Léonard Gaudette soit nommé délégué pour siéger au conseil de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (R.I.A.M.) et que le conseiller, Hugo Laporte soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de Léonard Gaudette.

Délégués à l'entente intermunicipale pour la protection contre l'incendie

Sur une proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents:

QUE Monsieur le maire Guy Robert ainsi que le conseiller Hugo Laporte soit nommé comme délégué et le conseiller Jean-Paul Chandonnet comme substitut pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente pour la protection contre l'incendie.

Délégué à la sécurité publique

Sur une proposition de Christine Langelier
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents:

QUE le conseiller Jean-Paul Chandonnet soit nommé délégué pour siéger au comité de sécurité publique.

Délégué à l'entente avec le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

Sur une proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents:

QUE la conseillère Christine Langelier soit nommée déléguée pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente entre le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe et la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Délégués aux loisirs (O.T.J. St-Bernard Inc.)

Sur une proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents:

QUE la conseillère, Christine Langelier soit nommée déléguée pour siéger au conseil de l'O.T.J. St-Bernard Inc. et que le conseiller, Hugo Laporte soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de Christine Langelier.

Délégués à la bibliothèque et au centre internet

Sur une proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents:

QUE la conseillère Vanessa Lemoine soit nommée déléguée pour siéger au comité de bibliothèque et du centre internet et que la conseillère Christine Langelier soit nommée déléguée substitut pour siéger en l'absence de Vanessa Lemoine.

Délégués au comité de développement

Sur une proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents:

QUE la conseillère Isabelle Hébert ainsi que les conseillers Jean-Paul Chandonnet et Léonard Gaudette soient nommés délégués pour siéger au comité de développement.

Délégués à la famille et aux aînés

Sur une proposition de Christine Langelier
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE le conseiller Jean-Paul Chandonnet ainsi que les conseillères Isabelle Hébert et Vanessa Lemoine soient nommés délégués au comité de la famille et des aînés, et;

QUE le conseiller Jean-Paul Chandonnet soit nommé responsable des questions en matière des aînés et de la famille (RQAF) auprès de la MRC des Maskoutains pour représenter le conseil et veiller, en son nom, au bon cheminement du développement et du suivi des politiques de la famille et des aînés sur le territoire de la municipalité.

Délégué à la question du patrimoine

Sur une proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE le conseiller, Jean-Paul Chandonnet soit nommé à titre de responsable des dossiers patrimoniaux pour la Municipalité auprès de la MRC des Maskoutains.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-07 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS AINSI QUE LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

Avis de motion est donné par le conseiller Léonard Gaudette, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 2024-07 concernant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2025.

L'objet dudit règlement est de prévoir les règles relatives au paiement des taxes et des compensations pour l'année 2025.

Le conseiller Léonard Gaudette dépose séance tenante le projet de règlement numéro 2024-07.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité (saintbernarddemichaudville.qc.ca).

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER 2025 DES SÉANCES DU CONSEIL

Sur une proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025 ;

QUE la tenue de séance est lieu au bureau municipal. 390 rue Principale, Saint-Bernard-de-Michaudville, à 20h00 ;

Lundi 13 janvier	Lundi 7 juillet
Lundi 3 février	Lundi 11 août
Lundi 10 mars	Lundi 8 septembre
Lundi 7 avril	Mercredi 1er octobre
Lundi 5 mai	Lundi 10 novembre
Lundi 2 juin	Lundi 8 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-08 -RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL

Avis de motion est donné par le conseiller Léonard Gaudette, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 2024-08 concernant la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

L'objet dudit règlement est de prévoir les règles relatives au déroulement des séances du conseil.

Le conseiller Léonard Gaudette dépose séance tenante le projet de règlement numéro 2024-08.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard -de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité (saintbernarddemichaudville.qc.ca).

ADOPTION – POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DE SON PLAN D'ACTION

Sur une proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'ADOPTER la Politique de la famille ainsi que le plan d'action qui s'y rattache tels que déposés ;

D'AUTORISER la transmission de la Politique de la famille et son plan d'action au ministère de la Famille et des aînés, ainsi que la reddition de comptes liée à l'entente de subvention accordée pour ce projet.

DEMANDE DE PROLONGATION DE L'ENTENTE-LOYER DE LA FABRIQUE

Sur une proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

DE DEMANDER à la Fabrique de prolonger l'entente actuelle jusqu'au règlement de l'acquisition de l'Église.

RENOUVELLEMENT DU BAIL-GARAGE MUNICIPAL

Sur une proposition de Christine Langelier
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du conseil présents

DE RENOUVELLER le bail et l'entente pour une période de 10 ans ;

D'ACCEPTER le nouveau prix du loyer fixe à 1 204,17 $ par mois taxes en sus ;

DE DEMANDER à l'entreprise de prendre connaissance du document de déclaration d'intégrité, de le signer et de le retourner à la Municipalité faute de quoi le contrat ne pourra être renouveler.

Monsieur Léonard Gaudette s'abstient de participer aux délibérations sur ce sujet et d'exercer son droit de vote.

ACQUISITION - TOUR DE COMMUNICATION

Sur une proposition de Christine Langelier
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents ;

D'ACQUÉRIR la tour de communication située à l'arrière du bureau municipal pour la somme de 1 $;

D'EN INFORMER le RIM en lui transmettant cette résolution.

DÉCORATIONS DE NOËL - ACHAT

Sur une proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'AUTORISER une dépense budgétaire maximale de 500 $;

DE PAYER cette dite dépense au surplus accumulé non-affecté.

HYGIÈNE DU MILIEU

RIAM – ACHAT DE BACS ROULANTS 2025

Sur une proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACHETER le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous ;

Bacs aérés bruns (Matières organiques)	Bacs gris (résidus domestiques)	Bacs bleus (Matières recyclables) Fournis par ÉEQ
240 litres	360 litres	360 litres
10	10	10

DE DÉLÉGUER à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat ;

DE CONCLURE avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulé par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant : 349, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville ;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

Sur une proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ADOPTER le plan de sécurité civile et des mesures d'urgence de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

TRAVAUX PUBLICS

RESURFAÇAGE- AUTORISATION PAIEMENT DE FACTURE

Sur une proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PAYER les factures suivantes au poste : 02 32000 521

- Vallière asphalte INC. # 20247 au montant de 3 563,85 $ taxes en sus ;
- Vallière asphalte INC. # 20248 au montant de 38 664,67 $ taxes en sus.

ACHAT ET PARTAGE D'ÉQUIPEMENT INTER MUNICIPALITÉS – AUTORISATION

Sur une proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE SOIT PRÉVU AU BUDGET DE 2025, l'achat d'une machine à scellement de fissures avec l'équipement nécessaire et le matériel de scellement pour un coût total de 13 000 $, selon la soumission déposée aux membres du conseil lors de la présente séance, lequel coût sera partagé à part égale avec la Municipalité de Saint-Bernard de Michaudville;

EN CONSIDÉRATION que chaque municipalité sera responsable de 50% de cette dépense et qu'une entente de partage d'équipement sera élaborée en ce sens.

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES D'INGÉNIERIE ET D'EXPERTISE TECHNIQUE 2025 - 2029 – AUTORISATION

Sur une proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'APPROUVER l'entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique 2025-2029 à intervenir avec la MRC, d'une durée de cinq ans, tel que présentée;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer ladite entente intermunicipale, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.
dernier mois.

LOISIRS ET CULTURE

SUBVENTION MUNICIPALE– FRAIS POUR LES COURS DE GARDIENS AVERTIS ET PRÊT À RESTER SEUL

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE REMBOURSER 10 $ par inscription pour chacun de ses

citoyens qui auront terminé un des cours « Gardiens avertis » et « Prêt à rester seul » offert en novembre et décembre 2024 à Saint-Bernard-de-Michaudville.

CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE - OCTROI

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER la signature du contrat d'entretien de la patinoire avec Les Constructions A. Claing enr. ;

D'ACCEPTER QUE la durée du contrat s'étale sur deux ans ;

DE PRÉVOIR pour chacun des budgets respectifs :

- Saison 2024-2025 : 11 600 $ taxes en sus
- Saison 2025-2026 : 11 800 $ taxes en sus

De PAYER les factures selon les termes du contrat au poste budgétaire suivant : 02 70130 522

URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

OFFRE DE SERVICE D'INSPECTION EN BÂTIMENT ET D'URBANISME – GESTIM INC.

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER l'offre de service en inspection GESTIM 2024-INSP-980 pour l'année 2025.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2024-05 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Avis de motion est donné par la conseillère Vanessa Lemoine qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 2024-05 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

L'objet dudit règlement vise à octroyer aux fonctionnaires désignés des pouvoirs d'intervention lorsqu'un bâtiment est mal entretenu ou laissé à l'abandon. Il fait suite à l'obligation de mettre en place un tel règlement dans toutes les municipalités du Québec (projet de loi 69).

La conseillère Vanessa Lemoine dépose séance tenante le projet de règlement numéro 2024-05.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité (saintbernarddemichaudville.qc.ca).

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT 2024-05 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 2024-05 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments tel que déposé.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2024-06 SUR L'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS ET LES NUISANCES

Avis de motion est donné par le conseiller Léonard Gaudette qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement no 2024-06 sur l'entretien des propriétés et les nuisances.

L'objet dudit règlement est de définir ce qui constitue une nuisance et pour la faire supprimer, ainsi qu'imposer des amendes aux personnes qui créent ou laissent subsister de telles nuisances.

Le conseiller Léonard Gaudette dépose séance tenante le projet de règlement numéro 2024-06.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité (saintbernarddemichaudville.qc.ca).

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT 2024-06 SUR L'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS ET LES NUISANCES

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 2024-06 sur l'entretien des propriétés et les nuisances tel que déposé.

SERVITUDE DE CONSERVATION – LOT 6 610 537 - AUTORISATION

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Léonard Gaudette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'APPROUVER le projet d'acte de servitude de conservation tel que déposé ;

D'AUTORISER le maire, M. Guy Robert, et la directrice générale, Mme Lorry Herbeuval, à signer ledit acte de servitude de conservation au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

VARIA

PROCLAMATION – 19 NOVEMBRE - JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE - NOEUDVEMBRE

Sur la proposition de Hugo Laporte
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PROCLAMER le 19 novembre comme étant la « Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate ».

DE FAIRE UN DON à l'organisme Procure par le biais de l'achat d'un ensemble *Collection Noeudvembre 2024* au coût de 99 $ plus les taxes applicables et les frais d'expédition.

PROCLAMATION – 12 JOURS D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE – 25 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PROCLAMER le 25 novembre au 6 décembre comme étant les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes afin de sensibiliser la population bermigeoise au problème de la violence conjugale ;

DE LEVER le drapeau « Municipalité alliée contre la violence » durant cette période.

DEMANDE D'APPUI – MOTION POUR LA LIBERTÉ INTELLECTUELLE EN BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Sur la proposition de Jean-paul Chandonnet
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QU'afin de garantir un accès au savoir et à la culture à la population québécoise, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville reconnait officiellement :

- Les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue;
- L'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections;
- La nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des œuvres composant leurs collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.

DROIT DE PASSAGE CLUB 3&4 ROUES DU COMPTÉ JOHNSON INC.-AUTORISATION

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER le Club de 3 & 4 Roues du Comté Johnson inc. à circuler, en véhicule tout-terrain, sur les rues, routes et rangs de Saint-Bernard-de-Michaudville selon le tracé des sentiers hivernaux ;

DE CONFIRMER que la Municipalité s'occupera de l'entretien de la signalisation afin qu'elle demeure adéquate pour la sécurité des quadistes.

DROIT DE PASSAGE CLUB ASAN

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER le Club Asan à circuler, en véhicule tout-terrain, sur les rues, routes et rangs de Saint-Bernard-de-Michaudville selon le tracé des sentiers hivernaux ;

DE CONFIRMER que la Municipalité s'occupera de l'entretien de la signalisation afin qu'elle demeure adéquate pour la sécurité des quadistes.

Lorry Herbeuval
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLICS

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS D'URBANISME SUIVANTS :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-05 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-06 SUR L'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS ET LES NUISANCES**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences des projets de règlement suivants :

- Règlement numéro 2024-05 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments
- Règlement numéro 2024-06 sur l'entretien des propriétés et les nuisances

QUE lesdits projets de règlement ont été adoptés lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 novembre 2024. Ils ne contiennent pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE l'objet du Règlement no 2024-05 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments vise à octroyer aux fonctionnaires désignés des pouvoirs d'intervention lorsqu'un bâtiment est mal entretenu ou laissé à l'abandon. Il fait suite à l'obligation de mettre en place un tel règlement dans toutes les municipalités du Québec (projet de loi 69).

QUE l'objet du Règlement no 2024-06 sur l'entretien des propriétés et les nuisances est de définir ce qui constitue une nuisance et pour la faire supprimer, ainsi qu'imposer des amendes aux personnes qui créent ou laissent subsister de telles nuisances.

QUE la consultation publique sur lesdits projets de règlement se tiendra **le lundi 2 décembre 2024 à 18 h 45** à la Salle du conseil, située au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville. Au cours de cette séance publique, les projets de règlement seront expliqués et les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.

Lesdits projets de règlement sont disponibles sur le site internet de la Municipalité ou au bureau municipal sur demande durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 13e jour du mois de novembre 2024

Geneviève Bureau
Greffière-trésorière adjointe

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 9 DÉCEMBRE 2024
POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2025 ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville adoptera le budget pour l'exercice financier 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 9 décembre 2024, à 19 h 30, à la salle du conseil (390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville).

À l'ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2025
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour 2025-2026-2027
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027.

Vous pouvez également faire parvenir vos questions à la directrice générale par courriel à l'adresse : info@saintbernarddemichaudville.qc.ca avant 16h30 le jour de la séance.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 13e jour du mois de novembre 2024.

Geneviève Bureau
Greffière-trésorière adjointe

Nous avons besoin de vous.

Vous avez:

-des photos prises lors d'activités;
-des ados qui souhaitent s'exprimer;
-envie de vous impliquer;
-des idées d'activités.

Contactez-nous.

coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca

Stationnement dans les rues interdit

Afin de ne pas gêner la circulation des camions effectuant l'enlèvement de la neige, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0h00 (minuit) et 7h00 du 1er novembre au 31 mars inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Prenez note

La présente interdiction est levée pour les dates suivantes: les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.

Transport collectif régional de la MRC des Maskoutains

Offre un service de transport collectif et de transport adapté sur l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains ; inscription obligatoire pour utiliser ce service

Téléphone :
Pendant les heures de bureau * :
Transport adapté – Réservation et annulation : 450 774-8810
Transport collectif – Réservation et annulation : **450 774-3173**
Service à la clientèle : 450 774-3170
En dehors des heures de bureau, composez le 450 774-8810 et choisir l'option appropriée.
* Heures d'ouverture du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

exo

Exo exploite les services de transport collectif par trains et autobus, ainsi que le transport adapté sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Pour en savoir plus:, visitez: exo.quebec

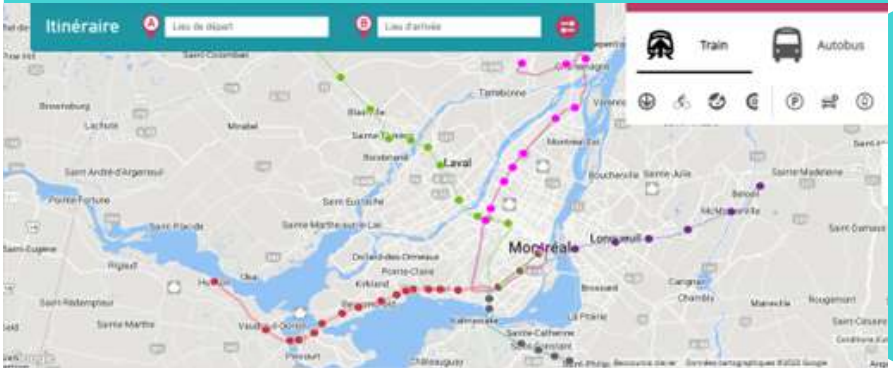

exo

Vallée du Richelieu

Exo Vallée du Richelieu est une constituante de l'organisme Exo qui assure les services de transport en commun dans les municipalités de Belœil, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Hyacinthe, Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine

INFO MUNICIPALE

Soirées de badminton libre Contactez Micheline Perreault
450 792-3792

Jeudi de 19h à 21h
À l'école de St-Bernard
À partir du 3 octobre

Places limitées*

*Si vous souhaitez être responsable d'une autre soirée de badminton, communiquez avec le bureau municipal:
450 792-3190 #4
coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca

CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR

PIIA

Depuis le mois de février 2024, un nouveau règlement a fait son apparition à St-Bernard-de-Michaudville. En effet, le RÈGLEMENT # 2024-01 PORTANT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) s'applique dorénavant dans quelques secteurs du périmètre urbain de la municipalité.

Qui est touché :
Toutes les résidences des zones P-101, H-103, H-106, C-101 et CH-102 procédant à des travaux de construction ou de rénovations extérieurs du bâtiment principal ou accessoire.

Ce que cela implique :
Toutes les demandes de permis doivent répondre aux objectifs et critères du règlement 2024-01. La demande doit être déposée et par la suite, elle est étudiée par le CCU. Finalement, le Conseil municipal prend la décision d'autoriser les travaux avec ou sans modifications aux plans soumis. Il faut donc prévoir à l'avance ses travaux, car tout ce processus va inévitablement occasionner des délais.

Veuillez communiquer avec l'inspecteur par courriel pour toute question à : urbanisme@saintbernarddemichaudville.qc.ca ou au 450-792-3190.

Alexandre Thibault, Inspecteur en bâtiment

Faites-nous part de vos suggestions d'achat de livres !

À go on lit!

Soyez à l'affut des pastilles sur les livres de la bibliothèque. Vous pouvez faire le quiz afin de découvrir le type de lecteur qui vous correspond davantage. Ceci facilitera votre sélection parmi les suggestions sous chaque thème.

Atelier d'éveil musical - 0 à 5 ans
offert par la Bibliothèque de
Saint-Bernard-de-Michaudville
Samedi 23 novembre 2024 de 10h à 10h45
À l'église de Saint-Bernard-de-Michaudville
Inscription obligatoire
Places limitées
Les Solfégiens
Ateliers d'éveil musical
coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca
ou
450-792-3190 poste 4

Prêt entre bibliothèques

Veuillez prendre note qu'en étant membre de la bibliothèque, vous avez la possibilité de faire la location de documents via d'autres bibliothèques du Réseau Biblio.
Informez-vous auprès de la bibliothèque municipale.

pretnumerique.ca

Rendez-vous sur https://rbm.pretnumerique.ca/ pour avoir accès à plusieurs documents disponibles à la lecture numérique ou l'écoute audio.
C'est gratuit pour les abonnés!

Présente ta carte d'abonné
l'accès est gratuit !

Mercredi 27 et jeudi 28 novembre 2024
uniquement

RÉSEAU BIBLIO de la Montérégie

Le 21 mai dernier, le CBVS lançait le conte Mystérieuse Salvail, une création de Yoda Lefebvre. Durant l'année, nous publierons les 4 chapitres du conte qui seront scindés en 3 parties chacun. Le ton du conteur a été conservé dans l'écriture, ce qui fait que le français utilisé n'est pas nécessairement celui que nous retrouvons dans le dictionnaire.
Bonne lecture !

Chapitre 1 - L'ère du peuple de boue
Du danger des faux-sceptiques à proximité des cours d'eau

Partie 3 - Où les bébittes magiques invisibles que je vous ai présenté jusqu'ici se font la guerre…

Notre histoire a commencé dans les sables émouvants de Ta Salvail, à l'époque ousqu'elle était un grand marais… Tu y as découvert les Goberiens, le peuple de boue, qui arrivait à survivre là-dedans sans manger et en flottant au-dessus de la gadoue… Tu as aussi rencontré les Faux-Sceptiques, le peuple des Terraterres, qui est venu s'y installer avec une bande d'humains en commençant à drainer le sol du marais. Tu as deviné que ces deux peuples n'allaient pas s'entendre parce que les Faux-Sceptiques volaient du territoire aux Goberiens pour y installer leurs humains. Et t'as senti que la chicane pognait pour vrai quand les Faux-Sceptiques ont fait construire une église aux humains… Mais là t'es resté bête en découvrant qu'en réponse à cet affront, les Goberiens ont décidé de… creuser des galeries sous le village?
Oueillons! Faut-tu être chicken! Les Goberiens sont en train de se faire bouffer leur territoire pis au lieu de tenir tête à l'envahisseur, ils s'en vont magouiller en cachette 50 pieds en dessous des morts!
Et pourtant…
Au bout de quelques années, les efforts des Goberiens ont été récompensés; l'église s'est mise à caler. Pis pas à peu près! La porte d'entrée est devenue si petite que les humains du coin se sont retrouvés incapables d'y entrer. Les seuls qui y arrivaient, c'étaient les Faux-Sceptiques. Mais, pendant qu'ils étaient en dedans, les humains restaient dehors, sur le parvis, tout à coup démotivés parce qu'ils n'avaient plus leur Terraterre pour les pousser dans le derrière… Les Goberiens avaient tout prévu ça; ils en profitaient pour aller voir les humains momentanément désinvestis. Ils enlevaient une couple d'anneaux de leurs oreilles, sautaient sur le dos d'un petit coup de vent, pis se rendaient de même sur l'épaule d'un badau. Pis là, il lui chuchotait à l'oreille de se laisser devenir mou… Aussi mou que le sol des marais d'avant…
J'ai pas besoin de te dire que les Faux Sceptiques étaient en beau Joualvert quand ils ont réalisé ce qui se passait. Le peuple des Terraterres n'allait pas accepter de se faire niaiser comme ça par le peuple de Boue. Et comme les Faux-Sceptiques y'avaient pas peur de la confrontation, y'ont échafaudé un plan…
Un dimanche du début de printemps qui aurait dû être le dimanche des Rameaux, les Terraterres se sont pointés à l'église chacun avec un roseau. Ils ne s'étaient pas trompé de fougère; ça faisait partie du plan. Parce que leur roseau, ils l'ont chacun planté dans la terre. Pis tous en même temps, ils se sont mis à aspirer toute l'eau qui restait dans le sol.
J'ai peut-être pas assez insisté sur la force brute des Terraterres. À force d'aider au travail extérieur pis de vivre une vie saine pour donner l'exemple, ce sont les êtres magiques qui ont la plus longue durée de vie de tout le royaume invisible, en plus d'avoir le plus gros ratio de muscles pour tout le reste. Faque quand ils se sont tous mis à aspirer en même temps, ça a tiré tellement d'eau que le sol s'est littéralement recroquevillé. Je ne te niaise pas; la force de succion a été assez forte pour faire rentrer ce qui restait de l'église dans le sol.
D'un coup, tout le marais s'est desséché, jusqu'à temps qu'il ne reste que quelques étangs dans le bout de La Présentation. Les pauvres Goberiens qui avaient enlevé leur anneaux pour monter sur les humains ont aussi été aspirés, pis juste de même, en une grande gorgée communale, tout le paysage et les occupants fantastiques de la région venaient de changer pour de bon…
Les Faux-Sceptiques ont arrêté de téter quand tous leurs roseaux ont été bloqués par des pierres, pis c'est avec ces pierres là qu'ils ont construit les fondations de la deuxième église, en 1842. Celle-là, elle n'allait pas sombrer dans la vase. Pour être sûrs que ça n'arrive pas une deuxième fois, il ont juré de ne jamais relâcher toute l'eau qu'ils avaient bu dans la grande gorgée commune. Comme ça, le sol resterait sec, pis les Goberiens resteraient invisibles. Où c'est qu'ils étaient rendus, eux autres? On ne s'en souciait plus. Mais on sait que la région s'est mise à se développer à grande vitesse. Oh, C'est sûr les Faux-Sceptiques étaient ballonnés, y tapaient constamment du pied, pis ils ne toléraient pas le moindre bruit d'eau qui coule. Même qu'on envoyait les humains chasser les ruisseaux comme on avait chassé les loups par le passé; dès que t'en entendais un, de jour comme de nuit, t'arrêtais tout, pis tu t'en allais le creuser, pour plus qu'il fasse de bruit. J'ai trouvé des chroniques qui affirment qu'il était interdit, en terre d'icitte, de verser du liquide de trop haut, des fois que le prolo prolo déclenche un relâchement généralisé… j'admets que ces chroniques là, c'est moi qui les a griffonné sur une napkin avant de les retranscrire icitte, mais tout de même, l'important demeure: les humains étaient heureux sur un sol ferme, pis les Faux-Sceptiques vivaient une vie d'envie…
Et le bonheur aurait pu être éternel à partir de là, si ce n'était pas de la nuit du 7 au 8 avril 1851, lorsqu'un gros averse s'est produit en même temps que les neiges fondaient… Bien vite, un ruisseau s'est formé, pis un autre, pis un autre… Les Faux-Sceptiques ont envoyé leurs humains, dans la nuit, chasser ces dangereux ruisseaux dont l'écoulement leur titillait le gros nerf… Mais il y en avait trop pour les contenir. Et bien vite, un après l'autre, les Faux Sceptiques ont perdu le pouvoir de se retenir, pis sont allés se déverser dans la rivière…
La montée des eaux que ça a causé a été telle que le courant est devenu torrentiel! Toute l'eau que le peuple des Terraterres avait volé au marais du Peuple de Boue s'est retrouvé dans Ta Salvail en même temps. Les berges se sont mises à faiblir, pis c'est une bande de 525 mètres de longueur sur 700 mètres de profondeur qui s'est éboulée dans la rivière.
Hey, tu réalises p't'être pas à quel point c'est énorme, alors je vais t'aider; la quantité de terre qui venait d'être reprise par la rivière, c'est presqu'aussi gros que le village de La Présentation. La vague que ça a fait a refoulé les débris jusqu'à 6 kilomètres en amont, faque ils les ont vu passer à Saint-Jude. Au moulin de Monsieur Massue, y'avait de l'eau jusqu'aux toits des bâtiments, pis les humains, tout à coup, n'avaient plus pantoute les pieds sur le sol ferme…
Les Faux Sceptiques, ce peuple Terraterre qui nous a soutenu et accompagné depuis que les colons sont arrivés en Nouvelle-France, y'ont réalisé qu'ils venaient de rencontrer leur plus grand défi depuis leur arrivée en terre d'icitte. Pis c'était pas un ours qui te croque les oreilles, ni un hiver qui te croque les orteils; c'était une rivière qui veut pouvoir se revirer dans son lit quand bon lui semble. Faque ils ont décidé de dompter c'te bête féroce…
Mais ça, c'est pour un autre chapitre, qui viendra plus tard, quand t'auras fini de digérer la morale de celui-ci. C'est quoi, la morale, tu te demandes! Bin c'est simple; faut pas que les Faux-Sceptiques se déversent dans Ta Salvail!

L'objectif de cette grande fresque, comprenant huit (8) contes historiques et fantastiques (4 chapitres et 4 parenthèses explicatives), vise à mettre en valeur la richesse et l'histoire de la rivière Savail ainsi que l'importance écologique des bassins versants de la région Maskoutaine et l'interdépendance des citoyens qui en sont riverains. Ces contes favoriseront de manière ludique, le sentiment d'appartenance dans le bassin versant et ses régions dans le but de susciter l'intérêt à préserver la biodiversité et améliorer la qualité de l'environnement du milieu.

Vous trouverez les versions audio du conte sur ces liens:
https://cbvsalvail.ca/chapitre-i/
https://cbvsalvail.ca/parenthese-i/

Pétanque

Cet été, notre activité de pétanque a bien fonctionné. Quelques fois elle s'est déroulée sur le terrain de pétanque près de la Cabane des Loisirs, mais aussi à plusieurs reprises, à cause des conditions de la température, dans l'église avec nos nouveaux équipements.

La soirée de pétanque a lieu le mardi soir. S'il y a de personnes qui souhaitent ajouter d'autres périodes de pétanque dans la semaine, même en après-midi, Sylvain Daigle est la personne à contacter (450-792-3094). C'est ouvert et gratuit pour tous !

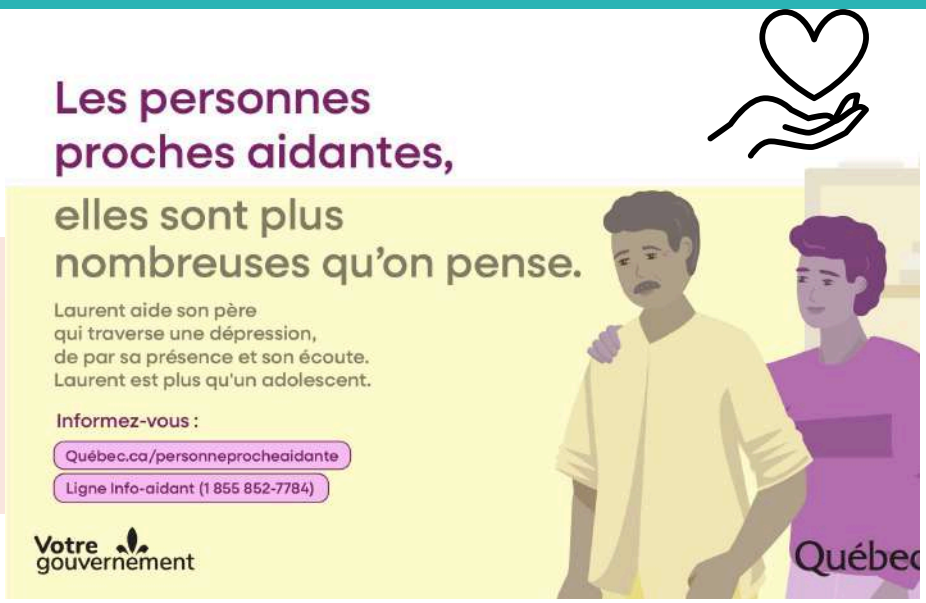

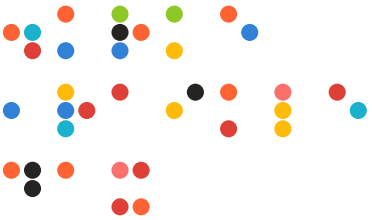

Des personnes aînées d'exception honorées lors du Prix Hommage Aînés 2024

Le 5 novembre dernier, 17 lauréates et lauréats recommandés par les tables régionales de concertation des aînés (TRCA) ont reçu le Prix Hommage Aînés par la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, madame Sonia Bélanger. Ce prix vise à mettre en lumière la contribution exemplaire de personnes aînées œuvrant bénévolement dans leur région pour favoriser le mieux-être des personnes aînées ainsi que leur participation accrue à la société.

CUISINE COLLECTIVE

C'EST QUOI UNE CUISINE COLLECTIVE ?

La cuisine collective est un petit groupe, composé minimalement de trois personnes, qui met en commun temps et compétences pour confectionner des plats économiques, sains et appétissants qu'elles rapportent chez elles.

À QUI ÇA S'ADRESSE ?

La cuisine est ouverte à tous, peu importe l'âge ou la provenance.

ÇA COÛTE COMBIEN ?

Les frais sont de 10 $ par famille pour une première participation et 5 $ pour les suivantes.

La Municipalité fournit des plats standards pour chaque portion (entrée, repas, dessert).

JE VEUX PARTICIPER, MAIS JE N'AI PAS DE TRANSPORT

La Municipalité peut organiser le transport des participants et des bénévoles au besoin. Communiquez avec la coordonnatrice.

QUAND ONT LIEU LES ATELIERS ?

L'horaire des ateliers parait dans le journal municipal et sur la page Facebook de la Municipalité.

Vous pouvez également appeler la coordonnatrice pour vous inscrire et donner vos disponibilités. Elle vous contactera pour vous aviser de la tenue des cuisines.

Restez à l'affut des publications Facebook pour les recettes et des thématiques possibles chaque semaine!
Avez-vous des idées recettes?
Envoyez-les nous sur Facebook
ou par courriel
coordo@saintbernarddemichaudville.qc.ca

Chantez-vous bien chez nous
21, 22 et 23 février 2025

21 février

19h15 à l'église
- Le Rêve du Diable
- De Temps Antan
- Les Campagnards

22 février

13h à 16h: à l'école: **confiture** (jam)
19h15 à l'église: **spectacles**
- Les Chauffeurs à Pieds
- Galant, tu perds ton temps
- Hommages aux Aînés

23 février

13h à 16h: à l'église: **danse**
Ghislain Jutras au call accompagné de Richard Forest, Benoît Fortier, Antoine Gauthier, Daniel Lemieux, Louis-Simon Lemieux et Olivier Soucy

Spectacles: 80$/vendredi et samedi en prévente seulement
45$/1 soir en prévente - 60$ à la porte
Danse: 10$
Confiture: gratuit - Enfant de 12 ans et moins : gratuit

Les billets sont en vente:
- au bureau municipal de St-Bernard ;
- à la *Boutique pour animaux Danielita* à St-Denis (en face du dépanneur) ;
- au *Salon Passion Beauté*, 890 rue des Loisirs à St-Bernard ;
- Auprès des membres du comité organisateur

Ou en ligne

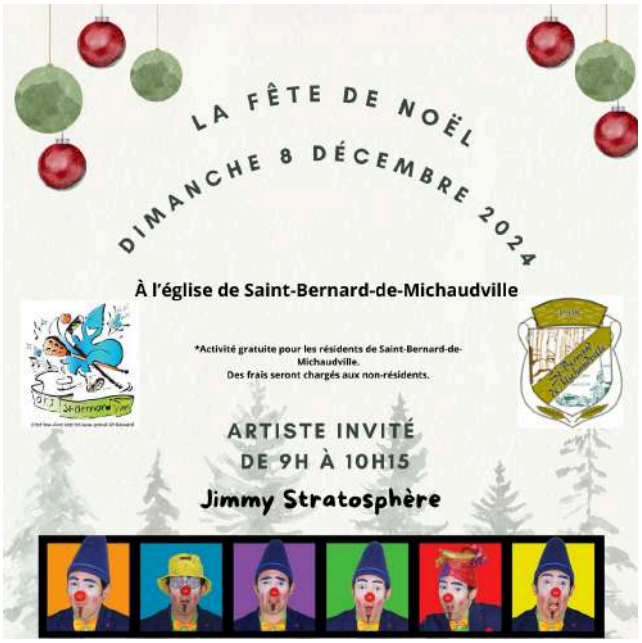

APPEL à TOUS POUR L'AGA DE L'OTJ ST-BERNARD INC.

C'est bon vivre chez toi mon grand St-Bernard

Pour rejoindre une équipe dynamique !

Contactez Emmanuelle Bagg au 450 888-2443

Pour tout citoyens de 16 ans et plus! Venez pour vous faire entendre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'O.T.J. ST-BERNARD INC.

Lundi 16 décembre 2024 à 19 h 30
Bureau municipal (390, Principale)
Saint-Bernard-de-Michaudville

ORDRE DU JOUR

1- Ouverture de la séance
2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
3- Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle
4- Rapport des activités tenues à ce jour
5- Dépôt et approbation du rapport annuel au 31 octobre 2024
6- Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur
7- Adoption des états financiers
8- Nomination du vérificateur
9- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
10- Élection des nouveaux administrateurs
11- Période de questions
12- Levée de l'assemblée

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

ACTIVITÉS HORS ST-BERNARD

Saint-Jude

ACTIVITÉS HORS ST-BERNARD

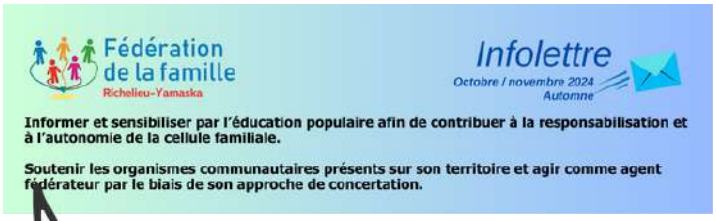

Inscrivez-vous! Plusieurs événements et activités disponibles.

SARCA

SARCA Mobile et la Maison La Passerelle

C'est depuis 2019 qu'une conseillère en information scolaire et professionnelle sillonne les municipalités de la MRC des Maskoutains afin de promouvoir et offrir les services SARCA. Au fil des années, un partenariat innovant et complémentaire s'est développé avec la Maison La Passerelle, une ressource en traitement des dépendances pour femmes, situé à St-Simon.
Sur la photo à gauche, voyez la directrice de la Maison La Passerelle, Amélie Lemieux accompagnée d'Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle pour SARCA Mobile.

La Maison la Passerelle est un organisme d'hébergement et de traitement des dépendances pour les femmes âgées de 18 ans et plus. Le centre peut accueillir jusqu'à 24 femmes pour un séjour de 5 à 6 mois. L'approche préconisée est cognitivo-comportementale et en communauté thérapeutique.
Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) sont offerts directement à la Maison la Passerelle. Des ateliers de groupes sont animés 2 fois par mois, ayant pour sujets la connaissance de soi et l'information scolaire. Les femmes peuvent également rencontrer la conseillère individuellement au bureau de la municipalité de Saint-Simon.

Depuis la mise en place de ce partenariat, plusieurs histoires positives et inspirantes sont nées. Durant leurs présences à St-Simon, certaines femmes ayant utilisé les services SARCA ont pu réussir le test de développement général (TDG) et d'autres ont obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (AENS). À la suite de leur séjour, d'autres participantes ont poursuivi vers des formations professionnelles, collégiales et même universitaires. Ce sont de beaux succès qui poussent les 2 organismes à vouloir maintenir ce partenariat encore longtemps.

Tous les citoyens et organismes des MRC des Maskoutains et d'Acton peuvent avoir accès aux services gratuits des SARCA. N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe afin de connaitre ce qui s'offre à vous.

Audrey Gatineau
Conseillère en information scolaire & professionnelle
audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca
450 773-8401, poste 6731

Centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe – Acton
SARCA Saint-Hyacinthe – Acton

CHRONIQUE HORTICOLE

Quels arbres planter sous les fils électriques?

Afin d'éviter l'émondage disgracieux de vos arbres près des fils électriques, en bord de rue ou dans certains cas sur votre terrain, choisissez un arbre de petites dimensions qui à maturité n'atteindra pas les fils électriques. Il est important que vous sachiez que pour être considéré comme un arbre par les villes, vous devez planter un arbre avec un seul tronc et non avec une forme arbustive.
L'érable de l'amur ou Acer tataricum ginnala 6m haut x 5m large
Ce n'est pas une erreur de frappe, son nom est vraiment l'érable de l'amur et non de l'amour. Floraison printanière blanche parfumée suivie de samares rose fuchsia tirant au rouge très décoratives. Beau feuillage automnal rouge écarlate. Rustique sous notre climat zone 3. Besoin de 6hrs et plus d'ensoleillement par jour.
Pommetier Rinki ou Malus Rinki 5m haut x 2m large
Magnifique arbre colonnaire étroit. Floraison blanche très parfumée en mai suivie de petites pommettes rouges appréciées des oiseaux. Rustique sous notre climat zone 3. Minimum de 6hrs d'ensoleillement par jour.
L'amélanchier du Canada ou Amelanchier canadensis 6m haut x 3m large
Ce petit arbre indigène au Québec offre des attraits tout au long des saisons. Très tôt au printemps et même avant l'épanouissement de ses feuilles, il se garnit d'une multitude de fleurs blanches se transformant en grappes de fruits rouges puis pourpres presque noirs, sucrés et délicieux également appréciés des oiseaux. Son feuillage vert en été, tourne au jaune orangé ou rouge en automne. Très rustique sous notre climat zone 2b il n'est pas difficile quant à son ensoleillement il se plaît soit au soleil, soit à la mi-ombre et même à l'ombre.

Christine Poulin DTA
Propriétaire du Centre Jardin Des Patriotes 3053 Ch. Des Patriotes, St-Ours, J0G 1P0
centrejardindespatriotes.com

MAISON DES JEUNES AUX QUATRE-VENTS

1426, rue St-Pierre, Saint-Jude
450 250-2488 mdj4vents@hotmail.com
Maison des Jeunes des Quatre-Vents
tiktok.com/@mdj4vents

novembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
27 FERMÉ	28 FERMÉ	29 MARDI CAUSERIE DILEMME D'HALLOWEEN	30 PRÉPARATION MAISON HANTÉE	31 MAISON HANTÉE HALLOWEEN	1 PARTY D'HALLOWEEN	2 THÉMATIQUE JOUR DES MORTS
3 FERMÉ	4 FERMÉ	5 MARDI CAUSERIE DÉBAT	6 JEU DE LA BOULETTE	7 SOIRÉE JEUX VIDÉO	8 ACTIVITÉ SPORTIVE	9 CRÉATION DE MURALE
10 FERMÉ	11 FERMÉ	12 MARDI CAUSERIE GUERRE ET PAIX	13 ACTIVITÉ SURVIE EN FORÊT	14 SOIRÉE ANGLAIS KAHOOT	15 C'EST LA FÊTE !	16 RANDONNÉ
17 FERMÉ	18 FERMÉ	19 MARDI CAUSERIE SENTIMENT DE LIBERTÉ	20 MÉLANGE BIZARRE	21 SOIRÉE ARTISTIQUE	22 DÉCORATION DE NOËL	23 JOURNÉE THÉMATIQUE SCIENCE
24 FERMÉ	25 FERMÉ	26 MARDI CAUSERIE L'ARBRE DE FAMILLE	27 SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ	28 GARTIC PHONE	29 CRÉATION DE MAISON EN PAIN D'ÉPICE	30 SORTIE BIODOME

Pour les jeunes de 11 à 17 ans

Votre équipe à l'animation / intervention :

Lili-Rose, Carolina, Vlad, Jade, Jérôme et Camille

Suivez nous sur Facebook et notre site web pour l'horaire

Les canettes et les bouteilles consignées sont toujours acceptées dans l'armoire noire devant la MDJ

Transport gratuit disponible sur demande

450-250-2488#4
et par Messenger

Décembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
25 fermé	26 souper causerie l'arbre de la famille	27 soirée jeux de société	28 soirée anglais	29 création de maison en pain d'épice	30 journée cocooning de Noel	1 fermé
2 fermé	3 souper causerie reconnaissance	4 création de boule de Noel	5 kahoot de Noel en anglais	création de 6 chandail de Noel laid	7 recette de Noel	8 fermé
9 fermé	souper causerie les autres fêtes de décembre	10 bingo de Noel	11 gartic phone de Noel	12 escape game de Noel	13 marché de Noel	14 fermé
15 fermé	16 souper causerie dilemmes de Noel	17 cartes de Noel	18 film de Noel en anglais	19 Partager notre amour aux gens	20 party de Noel	21 fermé
22 fermé	23 fermé	24 fermé	25 fermé Joyeux Noel !	26 fermé	27 fermé	28 fermé
29 fermé	30 fermé	31 fermé	1 fermé Bonne année !	2 fermé	3 fermé	4 fermé
5 fermé						

TEL-JEUNES
www.teljeunes.com
1 800 263-2266

LigneParents
1 800 361-5085
www.LigneParents.com

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Fermeture des écocentres pour l'hiver!

Vous souhaitez disposer de matières admissibles dans les écocentres de la Régie? Faites vite, car les écocentres d'Acton Vale et de Saint-Hyacinthe fermeront leurs portes pour la saison hivernale le dimanche 24 novembre prochain, à moins que les conditions météorologiques forcent une fermeture prématurée de ceux-ci.

Les citoyens qui désirent disposer de certains résidus d'origine résidentielle, notamment de métaux, pneus déjantés et propres d'un diamètre inférieur à 45 pouces, résidus de bois, débris de construction ou de démolition, brique ou béton, matériel électronique ou informatique, sont donc invités à en disposer avant cette date. Au cours de la période hivernale, il est possible de se départir de tels résidus en communiquant avec un entrepreneur privé mais des frais seront à prévoir.

Le saviez-vous?

-Les écocentres sont accessibles gratuitement, sur présentation d'une preuve de résidence, et ils sont réservés exclusivement aux citoyens des municipalités membres de la Régie.

-Les visites sont limitées à une par jour, par citoyen, afin de limiter le temps d'attente.

-Il est recommandé aux utilisateurs des écocentres de trier leurs résidus par types de matières avant de se présenter sur les lieux et de se faire assister par un parent ou un ami pour procéder plus rapidement au déchargement des véhicules, le personnel de la Régie n'étant pas autorisé à procéder au déchargement.

Adresses et heures d'ouverture des écocentres :
Acton Vale : 68 rue Noël-Lecomte, samedi et dimanche de 8 h 30 à 16 h 30
Saint-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette, vendredi, samedi et dimanche de 8 h 30 à 16 h 30

Pour des motifs de sécurité liés à la configuration des sites, les dimensions maximales des remorques acceptées sont de 5 X 10 pieds à l'écocentre d'Acton Vale et de 4 X 8 pieds à l'écocentre de Saint-Hyacinthe. Pour davantage de détails concernant le fonctionnement des écocentres, visitez le www.riam.quebec ou communiquez avec nous au 450-774-2350.

Source : Communications RIAM
450 774-2350
www.riam.quebec

MRC des Maskoutains

Bénévoles Recherchés!

Comptoir familial de St-Bernard

Bénévoles recherchés

Vous avez à cœur de faire une différence

- dans la vie des familles et des plus démunis compte tenu du coût de la vie actuel;
- pour l'environnement pour que les objets ne se retrouvent pas dans les sites d'enfouissement;
- pour le bien de la communauté puisque l'argent récolté aide à l'entretien de notre église.

Vous avez envie de travailler en équipe et socialiser avec d'autres bénévoles

Nous avons aussi besoin de bénévoles ayant quelques heures à donner par semaine pour :

- vider le bac des dons reçus (vêtements, vaisselles, jouets...) ;
- faire le tri et l'inspection de ceux-ci, le pliage, l'entreposage ou la mise place ;
- vendre occasionnellement soit le lundi matin ou samedi matin.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter au 450-779-5545.

Merci de bien vouloir faire la différence pour maintenir
en place le Comptoir familial de St-Bernard-de-Michaudville.

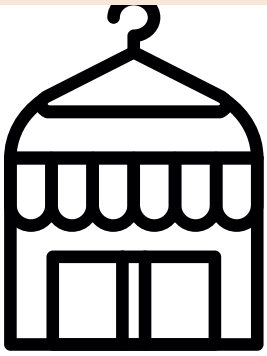

NOS ANNONCEURS

Tout **pour vous,** près de chez vous!

ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ

Grande variété de ***bières importées*** *et* ***québécoises*** *à des prix compétitifs!*

TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

ÉPICERIE
Arpin & Fils
• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et **Stéphane Lanteigne,** propriétaires

Heures d'ouverture :
En semaine : de 7 h à 21h
Samedi et dimanche : de 8 h à 21h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**

Harnois Groupe pétrolier
SAO

NOS ANNONCEURS

NOS ANNONCEURS

NOS ANNONCEURS

Clinique de denturologie
et d'implantologie St-Ours
voisin de Familipix
2551, Immaculée-Conception
(ch. Des Patriotes)
450-787-2720 (sur rendez-vous)

Jacques Grondin
Denturologiste

info@cliniquedenturoacton.ca
www.cliniquedenturoacton.ca

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Service à domicile ou en résidence

Consultation et nettoyage
Sans frais

Passion Beauté
Coiffure Esthétique
450-742-2220

- Coiffure
- Maquillage
- Mesencils
- Ongles
- Massothérapie
- Extension Majestic
- Spray tan Nuda
- Lifting Colombien
- Coolsculpting
- Slimwave
- Infrathérapie

PENSION ET TOILETTAGE
PEE-WEE & FRÈRES
34 Rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
Québec J0H 1C0
514 377-7336

514 260-1249
danielasantibanez6@gmail.com
Boutique pour animaux
Danielita
Accessoires et nourriture
101, avenue Yamaska, Saint-Denis-Sur-Le-Richelieu

Chat • Chien • Oiseau • Poisson • Cheval • Poney Âne • Alpaga
Agneau • Brebis • Chèvre • Veau • Porc • Tourterelle • Canard
Volaille aquatique • Oie • Poussin • Poule pondeuse • Dinde
Chevreuil • Lapin • Rat • Cochon d'inde • Hamster • Souris
Perroquet • Chinchilla • Gerbille • Iguane • Furet • Tortue

Horaire
Lundi au mercredi 10h à 18h
Jeudi au vendredi 10h à 20h
Samedi 10h à 17h
Dimanche Fermé

Maçonnerie MICHAUDVILLE inc.
Éric Berthiaume
Propriétaire
Cellulaire 450.278.5734
FAX 450.792.3043

Maçonnerie générale
Pose de
- briques
- pierres
- blocs
- cheminée
- plâtrage

Réparation de tout genre
ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique
395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0
Tél.: (450) 787-3133
Téléc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

NOS ANNONCEURS

Pour publier dans le journal municipal, communiquez avec le bureau municipal: info@saintbernarddemichaudville.qc.ca. La date de tombée est le premier du mois.

CONTACT
Richelieu-Yamaska

Centre de crise et de prévention suicide
Intervention 24 heures / 7 jours
450-774-6952

420, ave de la Concorde-Nord
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 4N9

1-844-774-6952
www.contactry.qc.ca

La Clé sur la Porte

La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

Contactez-nous en tout temps :
450-774-1843, gratuit et confidentiel.

CALENDRIER NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
17	**18** 8h00-10h00 Déjeuner de la FADOQ Comptoir familial 10h-12h Yogastretch (19h15 église) Cours Gardiens Avertis 8h30-16h30 (Église)	**19** 8h30-16h30 Bibliothèque Soirée pétanque 19h-21h	**20** 8h30-16h30 Bibliothèque 13h00-16h00 Après-midi de jeux (sacristie)	**21** 13h30-20h00 Bibliothèque Badminton libre 19h-21h (école) Cuisine collective 10h00-13h00	**22**	**23** Comptoir familial 9h-12h Atelier d'éveil musical 10h00-10h45 (église)
24 Fermeture écocentres	**25** 8h00-10h00 Déjeuner de la FADOQ Comptoir familial 10h-12h Yogastretch (19h15 église) Cuisine collective 14h00-17h00	**26** 8h30-16h30 Bibliothèque Soirée pétanque 19h-21h	**27** 8h30-16h30 Bibliothèque 13h00-16h00 Après-midi de jeux (sacristie)	**28** 13h30-20h00 Bibliothèque Badminton libre 19h-21h (école)	**29** Disco 18h30 à 20h30 (église)	**30**
1	**2** 8h00-10h00 Déjeuner de la FADOQ (Sacristie) Comptoir familial 10h-12h Yogastretch (19h15 église)	**3** 8h30-16h30 Bibliothèque Soirée pétanque 19h-21h	**4** 8h30-16h30 Bibliothèque 13h00-16h00 Après-midi de jeux (sacristie)	**5** 13h30-20h00 Bibliothèque Badminton libre 19h-21h (école) Cuisine collective 9h30-12h30	**6** Cours Prêts à rester seuls 8h30-14h30 (Église) Cuisine collective 12h00-15h00	**7**
8 Fête de Noël 9h00-11h30 (église)	**9** 8h00-10h00 Déjeuner de la FADOQ (Sacristie) Comptoir familial 10h-12h Yogastretch (19h15 église) **19h00 CONSEIL MUNICIPAL**	**10** 8h30-16h30 Bibliothèque Soirée pétanque 19h-21h	**11** 8h30-16h30 Bibliothèque 13h00-16h00 Après-midi de jeux (sacristie)	**12** 13h30-20h00 Bibliothèque Badminton libre 19h-21h (école) L'heure du conte 18h45 (bibliothèque)	**13**	**14** Comptoir familial 9h-12h Cuisine collective 11h00-13h00
15	**16** 8h00-10h00 Déjeuner de la FADOQ (Sacristie) Yogastretch (19h15 église) AGA de l'OTJ 19h (bureau municipal)	**17** 8h30-16h30 Bibliothèque Soirée pétanque 19h-21h	**18** 8h30-16h30 Bibliothèque 13h00-16h00 Après-midi de jeux (sacristie)	**19** 13h30-20h00 Bibliothèque Badminton libre 19h-21h (école)	**20**	**21**